Envoyé en préfecture le 30/06/2026
Reçu en préfecture le 30/06/2026
Publié le
ID : 056-215601683-20260629-D01_05_2026-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU MORBIHAN
VILLE DE PLOUHARNEL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SESSION ORDINAIRE	Séance du 25 juin 2026	Délibération N° 01-05-2026

Date de convocation : 16 juin 2026

Date d'affichage : 30 juin 2026

Nombre de conseillers
En exercice : 19
Présents : 19

Votants : 19

Objet :

Désignation d'un secrétaire de séance

L'an deux mille vingt-six, le vingt-cinq du mois de juin, à dix-neuf heures trente minutes, le conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie, salle du conseil, en session ordinaire publique, sous la présidence du Maire, Monsieur Erwan DELSAUT.

Etaient présents : Mme Florence BAUDRY, Monsieur Guillaume BEDIN, Mme Sophie BELLAY, M. Philippe BELZ, Mme Stéphanie CAMBON, M. François CEBRON de LISLE, M. Philippe DELHAYE, M. Erwan DELSAUT, M. Alexandre FERREIRA, M. Angelo GIGLIA, M. Julien GOSSE, Mme Christine HOCHARD, Mme Caroline LE BARON, Mme Isabelle LE PRIOL-NOMAS, M. Eddy LEMAITRE, M. David MARY, Mme Laurence MONFORT, Mme Lisa ROBIC, M. Yann ROUMAIN DE LA TOUCHE.

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Le Conseil municipal doit désigner un secrétaire de séance.

Le Maire Le Maire propose aux conseillers municipaux la candidature de Madame Caroline LE BARON au rôle de secrétaire de séance.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité, de désigner Madame Caroline LE BARON en qualité de secrétaire de séance pour la présente réunion.

Ainsi fait et délibéré en Mairie ces jour, mois et an que ci-dessus.
Pour extrait certifié conforme,

Plouharnel, le 29 juin 2026,

Le Maire,
Erwan DELSAUT

MAIRIE DE PLOUHARNEL
56340 MORBIHAN